



Listen to this article

» *Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité* » . — 1 Jean 1 9.

L'apôtre Jean n'adresse pas ces paroles aux incrédules, aux gens qui n'ont pas reçu la justification par la foi, aux pécheurs non-régénérés : il les adresse au contraire aux personnes justifiées, sanctifiées en Jésus-Christ, et il se classe parmi elles en disant, « nous » . On a cru trop souvent que ce passage et d'autres analogues s'adressaient aux pécheurs en général, c'est une erreur profonde qui a porté préjudice à deux classes de personnes.

1° Tout d'abord aux pécheurs non-régénérés qui n'ont pas vu la différence existante entre l'Eglise et le monde et croyant aussi que tous les humains indistinctement ont accès auprès de Dieu, peuvent le prier et recevoir le pardon de leurs fautes journalières.

78 Octobre 1916

Cette interprétation est la cause que certaines personnes n'ont pas compris la nécessité de posséder une foi absolue dans la réconciliation, la nécessité aussi de conclure une alliance avec Dieu qui nous donne les droits de fils, lorsque nous acceptons les conditions de l'alliance de la grâce, de l'alliance basée sur le sacrifice (Ps. 50 5). Chacun devrait apprendre au contraire qu'il faut d'abord se repentir et ensuite accepter positivement Christ comme Sauveur personnel ; ce sont là des conditions absolument nécessaires pour pouvoir être accepté dans le bien-aimé du Père. De telles personnes sont considérées comme « fils de Dieu » , elles jouissent des privilèges que le Seigneur accorde aux membres de sa famille, c'est-à-dire de lui adresser leurs prières, d'entrer en communion avec Lui, d'être l'objet de ses soins paternels, de sa protection dans toutes leurs affaires et intérêts terrestres, de posséder ses faveurs et le pardon de leurs fautes journalières par les mérites du grand souverain Sacrificateur, Jésus-Christ le Juste.

2° La fausse interprétation de ce passage a eu un mauvais effet sur certains chrétiens qui, allant à l'extrême opposé, ont prétendu qu'ils ne commettent plus de péchés depuis que leurs fautes passées ont été pardonnées par la grâce de Dieu et qu'ils ont fait alliance avec le Père. C'est ce qu'enseigne la secte religieuse des cœurs purs ; ces gens prétendent être véritablement parfaits en pensées, en paroles et en actes (et non simplement considérés comme tels par Dieu) ; ils se trompent eux-mêmes et se rendent coupables de graves erreurs, selon les paroles de l'apôtre Jean dans le verset qui suit notre texte.

La base d'une véritable communion avec Dieu

L'apôtre Jean dit quel est son but en écrivant cette épître » *Nous écrivons ces choses, afin que votre joie soit parfaite* ». Il est évident que la plupart des chrétiens n'ont jamais compris quelle plénitude de joie, de paix et de bénédiction il leur est possible d'obtenir, trop nombreux sont ceux qui se contentent des rudiments, des premiers principes de la doctrine de Christ ; c'est pourquoi l'apôtre Paul dit que ces chrétiens-là sont encore » des enfants en Christ » (1 Cor. 3 1, 2 ; Hébr. 5 12—14). Ces personnes reçoivent naturellement une certaine bénédiction d'une communion, si faible soit-elle, avec le Seigneur, mais elles ne possèdent pas la plénitude de la joie qu'elles pourraient obtenir si elles progressaient dans la grâce et dans la connaissance jusqu'à ce qu'elles arrivent à la stature parfaite d'un homme en Christ. Le but de l'apôtre en écrivant cette épître est de pousser les croyants à apprécier leurs privilèges et à en jouir avec un esprit sincère, afin qu'ils puissent, de ce fait, croître et se développer.

L'apôtre suit l'exemple de notre Seigneur Jésus en représentant la vérité et la justice par la lumière, et le péché ainsi que tout ce qui est mal par les ténèbres, c'est-à-dire l'opposé. Dieu lui-même, serait ainsi considéré comme la Lumière parfaite, » *il n'y a point de ténèbres en Lui* », il n'y a en Lui ni péché ni imperfection. L'apôtre, ayant cette pensée, montre que nous devons aspirer à croître en Dieu en bonté et en pureté, dans sa communion, il nous fait comprendre aussi que ce serait commettre un péché de dire à d'autres ou de s'imaginer que l'on marche avec Dieu, que l'on a communion avec Lui si, au contraire, l'on marche dans les ténèbres et le péché. Ceux qui disent de telles choses se trompent eux-mêmes et trompent leur prochain, Ils ne peuvent tromper Dieu et ainsi ils sont privés des bénédictions accordées à ceux qui marchent » dans la lumière » .

D'autre part, si nous marchons dans la lumière, en harmonie avec Dieu, si nous avons

communion avec Lui, nous serons aussi en communion avec tous nos frères qui ont les mêmes sentiments. » *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit* », au point d'avoir communion avec lui, de ressentir une réelle joie spirituelle à son contact, n'est pas du tout en harmonie avec Dieu ni en communion avec Lui.

Qui donc sont les frères ? Notre Seigneur nous dit que ceux qui prétendent lui appartenir ne sont pas tous de véritables frères. Il dit Ceux qui me disent Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, (ne seront pas tous reconnus comme mes frères et mes cohéritiers), mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Ce n'est donc pas seulement à cause de ce que nous professons être, que nous sommes acceptés par le Seigneur, mais bien à cause de nos actions. Jésus dit encore » *Qui sont mes frères ?... Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Celui-là est mon frère* » . — Matth. 7 21 ; 12 48-50.

Nous n'allons pas dire que nous avons communion avec tous ceux qui portent le nom de chrétien et que c'est là une preuve de notre communion avec le Père et de notre marche dans la lumière. Nous devons avoir une véritable communion avec ceux seuls qui s'efforcent de faire la volonté du Père, de servir sa cause, de mettre en pratique les enseignements de sa Parole dans leurs actions aussi bien qu'en montrant ce qu'ils professent être. Il doit s'établir, entre tous ces chrétiens-là un lien connu ou caché, une fraternité, une union véritable ce lien est la seule foi, le seul baptême dans le seul Seigneur.

Les manquements et autres fautes sont des péchés

Si nous avons communion avec les frères, avec le Seigneur et avec tous ceux qui possèdent le saint esprit, si nous marchons dans la lumière, si nous suivons les traces de Christ aussi bien que nous en sommes capables, cela ne veut pas dire que nous n'avons plus d'imperfections ou que nous ne péchons plus du tout. Dans les conditions de notre alliance de grâce, Dieu ne considère comme péché que le mal commis volontairement, mais il nous est quand même impossible d'éviter toute faute, tout manquement, parce que nos tentations sont multiples, notre chair faible et parce que nous avons des prédispositions héréditaires à commettre le péché. Toutes nos fautes sont appelées des péchés, comme nous le montre notre texte ; » le péché est la transgression de la loi » , qu'il soit commis volontairement ou involontairement.

Selon les plans de Dieu et selon son alliance de la grâce établie avec ses enfants, le Seigneur ne considère pas nos fautes involontaires et nos manquements comme des péchés, mais, lorsque nous avons recours au grand souverain Sacrificateur, il purifie ces fautes par les mérites du sang précieux. Le sang de Jésus-Christ notre Seigneur nous purifie ainsi de tout péché, il nous garde purs du péché, si nous avons recours à lui continuellement pour obtenir le pardon, dans le sentiment de nos nombreuses imperfections de la chair.

Le piège trompeur de l'adversaire, Satan

Plus loin dans la même épître, l'apôtre emploie le terme « péché » dans un sens différent de celui de notre texte il dit « *Quiconque demeure en lui ne pêche point ; quiconque pêche ne l'a pas vu et ne l'a pas (même) connu. Celui qui pêche est du diable... Quiconque est engendré de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est engendré de Dieu* ». Il dit encore « *Quiconque est engendré de Dieu ne pêche point ; mais celui qui est engendré de Dieu se garde lui-même, et le malin ne le touche point.* » — 1 Jean 3 :6-9 ; 5 :18.

79 Octobre 1916

Dans ces passages, l'apôtre emploie le mot péché dans un sens absolu, complet, il signifie péché volontaire, péché commis de propos délibéré, péché commis avec intention ; là le mot péché ne veut pas dire seulement, manquements ou fautes peu graves commises entièrement ou en partie à cause des imperfections héréditaires de la chair. Selon l'apôtre, aucun individu qui a été engendré de l'esprit du Seigneur, de l'esprit de sainteté et de vérité ne peut éprouver d'attraction pour le péché et aller jusqu'à le commettre volontairement, intentionnellement et en toute connaissance de cause. Ceux qui aiment le péché au point de le commettre volontairement et de l'approuver, après avoir connu la vérité, sont des enfants des ténèbres, qui aiment les ténèbres et prouvent ainsi qu'ils ont l'esprit ou les dispositions de Satan.

L'injustice commise envers les frères est inexcusable

A première vue, certaines personnes pourraient dire qu'elles sont sûres de ne jamais désirer commettre le péché volontairement, intentionnellement, ayant un but arrêté. Chers amis, le

péché peut nous envahir étant au début, un péché involontaire, mais il peut devenir volontaire par la suite. Une faute commise par nous à notre insu, ou plus ou moins avec le consentement de notre volonté, peut devenir par la suite un péché véritable, commis de propos délibéré, volontairement, si nous arrivons à une connaissance claire de la vérité relativement à ce péché et si ensuite nous ne nous repentons pas devant le Seigneur si, dans la mesure du possible, nous ne réparons pas le tort commis à l'égard de nos semblables. Conserver un péché sur sa conscience, sachant parfaitement que c'est un péché (simplement parce que, au temps où il fut commis nous étions dans l'ignorance à l'égard de ce péché), puis refuser de se repentir en justifiant à nos yeux ce péché après l'avoir pleinement reconnu, c'est pécher volontairement ; ce péché, involontaire au début, devient donc un péché volontaire.

Avec une parfaite compréhension de ces choses-ci, les enfants de Dieu ne toléreront pas dans leur esprit la plus petite injustice, le plus petit mensonge, la plus légère fausseté à l'égard d'autrui ou de qui que ce soit. Le fond de cet enseignement est contenu dans ce commandement de notre Seigneur » *Si tu présentes ton offrande à l'autel* (si tu veux offrir tes services au Seigneur, si tu veux l'adorer ou le remercier), *et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi* (si lu lui as fait tort en pensées, par des paroles ou des actes), *laisse-là ton offrande devant l'autel* (ne pense pas que ton offrande sera acceptée par Dieu si tu pratiques l'injustice dans ton cœur ou ouvertement envers ton prochain), *et va d'abord te réconcilier avec ton frère* (demande-lui pardon, explique-lui à fond le tort que tu lui as causé), *puis, viens présenter ton offrande* (alors tu seras assuré que le Seigneur, le Dieu tout-puissant acceptera ton offrande avec joie, parce que ton cœur est dans de bonnes dispositions) . —Matth. 5 23, 24.

En parlant de ceux qui pèchent volontairement l'apôtre Paul emploie un langage figuré très expressif, il déclare que s'ils ont dans le cœur des dispositions au péché, s'ils ne sont pas opposés au mal, ils sont les adversaires du Fils de Dieu qui était étranger au péché sous toutes ses formes, tellement qu'il donna sa vie pour nous racheter de la malédiction et de la puissance du péché. L'apôtre dit que ceux qui pèchent volontairement peuvent être considérés comme les ennemis de Christ, ils le foulent aux pieds, ils rejettent sa bonté et son amour, ils dédaignent sa miséricorde et sa faveur, ils méprisent ses instructions et sa justice ; Paul dit que s'ils ont été une fois sanctifiés par la foi au sang précieux de Christ purifiant du péché, et retournent ensuite au péché, ils montrent qu'ils méprisent le sang réconciliateur, ne le considèrent plus comme une chose sacrée, ils le regardent au contraire

comme une chose commune ; ils méprisent l'esprit de la faveur divine qui leur avait offert la liberté, la délivrance du joug du péché et ensuite la délivrance du châtement, la mort, qui en est la conséquence, la faveur divine qui leur avait donné la possibilité, étant enfants de Dieu, d'obtenir la couronne de la vie éternelle. — Héb. 10 26-29.

La confession des péchés précède le pardon

Revenons à l'autre emploi du terme péché que nous trouvons dans le contexte ; là il désigne les fautes, les imperfections contre lesquelles les enfants de Dieu luttent de tout leur cœur, cherchant à les extirper de leur corps mortel. C'est contre ces fautes qu'ils combattent continuellement le bon combat, ils deviennent des vainqueurs, et des plus que vainqueurs par celui qui les a aimés, qui les a rachetés par son sang précieux. L'apôtre fait voir que quelques personnes sont en danger d'aller à l'autre extrême et de dire qu'elles ne commettent plus aucun péché ; elles se tromperaient ainsi elles—mêmes et seraient prises dans les pièges de l'adversaire, Satan.

Certains chrétiens qui cherchent à vivre pieusement, prétendent qu'ils ont atteint la perfection dans leur vie ; d'autres admettent qu'ils sont imparfaits et vont à Christ continuellement pour être purifiés par son sang précieux ; est-il indifférent d'agir d'une manière ou de l'autre ? Non, certes pas, car si nous confessons nos péchés, c'est alors qu'ils peuvent être pardonnés. Les personnes donc, qui croient ne commettre aucun péché, aucune faute, et n'avoir aucune imperfection, en ont justement beaucoup qui ne sont pas pardonnés, pas annulés et Dieu leur demandera compte de tous ces péchés ; dans de telles conditions, Il les jugera indignes d'aller plus loin dans le sentier de la lumière, d'être conduites par le saint esprit dans la hauteur, la profondeur, la longueur, la largeur de l'amour et de la sagesse de Dieu, révélés dans sa Parole, servant de nourriture au temps convenable à la famille de la foi.

Il n'y a qu'une bonne voie à suivre dans la foi, une bonne manière de se conduire pour pouvoir jouir d'une communion complète avec le Seigneur. Ceux qui suivent une autre voie font Dieu menteur ; Dieu dans ce cas ne peut avoir aucune communion avec eux, mais Il les laisse dans les ténèbres et dans leur propre voie. Nous ne nous étonnons plus donc, si tant de personnes sont encore dans les ténèbres et ne donnent aucune preuve qu'elles jouissent de la communion avec Dieu, lorsque nous constatons combien le nombre est petit des chrétiens qui confessent leurs fautes, cherchent à les vaincre et à en être purifiés de la

seule manière voulue de Dieu et approuvée par Lui.

Ces choses ne sont pas écrites pour nous suggérer l'idée que nous pouvons pécher impunément, nous laisser entraîner à des fautes par notre insouciance et notre légèreté, sans prendre garde aux enseignements de la Parole divine et que nous pouvons aller ensuite sans autre auprès du Seigneur pour obtenir le pardon. Ces promesses de la Parole de Dieu, qui nous parlent de sa faveur, de son désir de nous pardonner sont destinées à produire dans notre cœur une douce influence qui nous aidera à éviter soigneusement le péché et à maintenir une communion constante avec Celui qui est la perfection de la lumière et de la sainteté. » *Je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point* », nous dit Jean, afin que vous ne deveniez pas orgueilleux, pleins de vos propres mérites, pleins de votre propre justice et ainsi abominables aux yeux du Seigneur ; je vous écris ces choses afin que vous vous corrigiez de vos faiblesses, de vos imperfections, afin que vous vous appuyiez sur la grâce de Dieu en Christ, pour être pardonnés et recevoir la force de combattre le bon combat contre le péché.

80 Octobree 1916

Notre texte s'adresse à l'église

» *Si quelqu'un* (qui est en Christ) *a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste* ». Ces paroles » *si quelqu'un* » font allusion à ceux qui sont à Christ, à ceux qui ont accepté les conditions de l'alliance de la grâce ; cette épître s'adresse à ceux-là seuls. Le monde n'a pas d'Avocat auprès du Père, parce qu'il n'a pas accepté Christ. Jésus n'est l'Avocat que de ceux qui l'ont accepté et qui font leurs efforts pour vaincre le péché.

Notre Avocat est plus qu'un avocat, plus qu'un représentant au tribunal de Dieu, s'intéressant à notre bonheur, à notre pardon ; il est aussi celui qui donna sa vie pour nous et qui, au Calvaire termina l'œuvre préparatoire d'une propitiation (réparation, satisfaction) pour nos péchés, c'est pourquoi nous pouvons aller » avec assurance (confiance) au trône de la grâce » ; nous pouvons alors comprendre que Dieu est pour nous et que le Seigneur Jésus a compassion de nous, qu'il est notre Avocat, nous pouvons comprendre, surtout, la grandeur des mérites du sacrifice que Jésus a déjà déposés devant la justice divine et qu'il a attribués entièrement à ceux qui l'aiment et lui obéissent après avoir accepté les conditions posées par le Père.

Jésus-Christ est » *une victime expiatoire pour nos péchés (les péchés de l'Eglise), non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier* » , nous dit l'apôtre. Qu'est-ce que cela signifie ? Jésus est-il l'Avocat du monde entier ? Non ; le monde n'a pas été appelé et attiré à la sainteté et à la vérité. Pendant l'âge actuel, nul ne peut venir à Christ si le Père ne l'attire. Maintenant, celui qui a des oreilles pour entendre, est seul attiré par l'influence de la vérité. Le plus grand nombre des humains n'ont jamais entendu parler de la grâce de Dieu, ni de la propitiation et du pardon préparés pour tous par Christ. Le nombre est en effet restreint de ceux qui ont goûté combien » le Seigneur est bon » et miséricordieux.

La propitiation est faite pour les péchés du monde entier ; chaque membre de la race humaine doit arriver à connaître ces choses et aura la possibilité de jouir des bénédictions qui lui sont réservées par Dieu. C'est dans ce but que l'âge millénaire grandiose a été promis et préparé ; c'est de cet âge de bénédictions pour » toutes les familles de la terre » que le Seigneur parle par la bouche du prophète en ces termes En ce jour » *les yeux des aveugles s'ouvriront et les oreilles des sourds seront ouvertes* » . Notre Seigneur dit aussi en parlant de cette ère-là » *Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi* » . C'est parce que Jésus a été élevé comme une victime expiatoire, comme une offrande pour le péché, » pour les péchés du monde entier » , qu'il aura un jour le privilège, ayant été glorifié, d'être le Juge du monde de pouvoir accorder le pardon, la réconciliation et offrir le rétablissement à tous ceux qui lui obéiront de tout leur cœur ; » *quiconque n'écouterà pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple* » dans la seconde mort. —Act.3 :23.

L'épreuve d'obéissance

Maintenant, Dieu n'attire pas à Lui les gens par force, mais il les presse de venir à Lui par le moyen de la connaissance de la vérité ; dans l'âge millénaire, Dieu n'attirera pas non plus les humains à lui par la force, mais par l'influence de la justice et de la vérité qu'il exercera ; il pressera les hommes d'aimer la justice et d'aimer aussi la récompense du juste qui est la vie éternelle.

L'apôtre semble montrer dans l'épître, d'où notre texte a été tiré, que nombre d'humains prétendront faussement qu'ils connaissent Dieu ; Jean dit catégoriquement » *Celui qui dit Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point*

en lui » . L'apôtre ne parle certainement pas là de quelqu'un qui prétend savoir quelque chose d'un Dieu, mais de quelqu'un qui prétend avoir une pleine connaissance de Dieu, qui prétend aussi jouir de sa communion. Jean nous montre un moyen de reconnaître si nous sommes de nouvelles créatures dans le Seigneur et si nous possédons en quelque mesure l'amour de Dieu dans nos cœurs ; c'est notre obéissance qui prouvera si nous sommes enfants de Dieu. Dans la mesure où nous mettons en pratique la Parole du Seigneur, l'amour de Dieu remplit notre cœur, car, si nous avons reçu l'esprit de Christ, le saint esprit, l'esprit de Dieu, cet esprit produit en nous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir et selon notre capacité et nos moyens.

Notre capacité et nos aptitudes s'augmenteront jour après jour pour accomplir ce qui est bien. Nous ne pouvons espérer arriver à la perfection avant notre changement à la première résurrection, lorsqu'un nouveau corps nous sera accordé, mais nous devons faire tous nos efforts continuellement pour nous tenir le plus près possible du Seigneur, en esprit, en pensées, afin de jouir d'une communion continue avec, lui ; en confessant nos fautes et en cherchant à obtenir le pardon, nous pourrons nous avancer jusqu'à la fin de notre course étant purs du péché, même en reconnaissant les imperfections de notre chair qui d'ailleurs est complètement imparfaite.